

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	4
Présents	25	Absents non représentés :	2
VOTANTS			29

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 13 Décembre 2016, après convocation légale reçue le 7 décembre 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Rémy ARNAUD M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

M. Thomas CONSTANTIN, (pouvoir donné à M. Alain BRES),
Mme Arlette GARFAGNINI, (pouvoir donné à M. Bernard LEMEUR),
Mme Annie MILLET, (pouvoir donné à M. Claude PARENTI),
Mme Sylviane VERGIER, (pouvoir donné à M. Michel TERRISSE).

Etaient Absents non représentés :

M. Pascal BONNIN, Mme Sabine CHAUVET.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N° 66 du 16/11/2016 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **90 m²** avec **Madame Véronique WIRTH**, domiciliée à SEGURET (84110), QUA la CLEDE, (Création artistique relevant des arts plastiques). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **au 1^{er} Décembre 2016** et s'achevant au plus tard **le 30 Novembre 2019**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **270 €HT** (3.00 €HT le m²), **soit 324 €TTC**.

N° 67 du 16/11/2016 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **23 m²** avec la **SARL AKWATERRA**, domiciliée à CAIRANNE (84290), 850 Chemin de la Gayere, (Vente accessoires et produits massage). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **au 1^{er} Décembre 2016** et s'achevant au plus tard **le 30 Novembre 2019**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **69 €HT** (3.00 €HT le m²), **soit 82.80 €TTC**.

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le : 20/12/2016

Affiché le : 21/12/2016

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT



N° 68 du 16/11/2016 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **20.50 m²** avec la **SARL SUD DISTRIBUTION**, domiciliée à PERNES LES FONTAINES (84210), 171 Allée des Alpilles, (Intermédiaire spécialisée dans le commerce d'autres produits spécifiques). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 12 mois**, prenant effet **au 1^{er} Décembre 2016** et s'achevant au plus tard **le 30 Novembre 2017**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **30.75 €HT** (1.50 €HT le m²), **soit 36.90 €TTC**.

N° 69 du 17/11/2016 : Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule et d'un chauffeur entre l'**Association « Les Restaurants du Cœur »** et la Communauté de Commune « Les Sorgues du Comtat » pour le transport des denrées alimentaires tous les lundis matins pendant la période du **21 novembre 2016 au 13 mars 2017 inclus**.

N° 70 du 24/11/2016 : Signature d'un contrat de services de télécommunication collectés de la Communauté de Communes «Les Sorgues du Comtat» avec **GENERIS SYSTEM TELECOM** - Eden Village- Bâtiment Charme- 60 Chemin de fontanille- 84916 AVIGNON. Le présent contrat est conclu pour un montant mensuel de **944,04 € HT soit 1 132,85 € TTC** et prendra effet à la date de déploiement des services du contrat et ce pour **deux (2) années**.

N° 71 du 25/11/2016 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **42 m²** avec l'association «**BETYFORGE**», représentée par son Président Monsieur Bernard PERRET sise MONTEUX (84170), 27 RUE DES SANTOLINES (Autres activités récréatives et de loisirs). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **au 1^{er} Décembre 2016** et s'achevant au plus tard **le 30 Novembre 2019** Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **126.00 €HT** (3 €HT le m²), **soit 151.20 €TTC**.

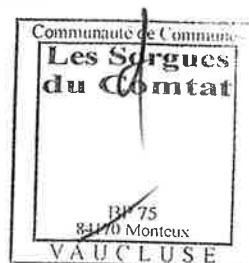
Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le : 20/12/2016
Affiché le : 21/12/2016